Banque des Etats de l'Afrique Centrale
Secrétariat Général
Direction de l'Organisation et du Projet

BVMAC COSUMAF CIMA
CRCT BEAC COBAC

PROJET D'APPUI A L'PPRONDISSEMENT DU SETEUR FINANCIER DE LA CEMAC (PASFIC) / P-Z1-H00-029 / DON - FAD N° 2100155041046

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières Régionales de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 222 23 33 29

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° **003** /BEAC/SG/DOP/DERS/PASFIC/UGRIF/2023-MI du 23 Juin 2023

(Services de consultants)

Pour le recrutement d'un Consultant Individuel, chargé de la préparation, l'animation et l'évaluation d'un atelier de formation sur le thème « Les développements récents en théorie et politique monétaire et leurs applications empiriques » à l'Université Omar BONGO de Libreville (Gabon)

*Secteur : **Gouvernance Economique et Financière***

1. La **Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)** a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (**BAD**), afin de couvrir le coût du **Projet d'Approfondissement du Secteur Financier de la CEMAC (PASFIC)**, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce **Don**, pour financer le contrat de services de consultants (Consultant individuel) pour **la préparation, l'animation et l'évaluation d'un atelier de formation sur le thème « Les développements récents en théorie et politique monétaire et leurs applications empiriques » qui se tiendra à Libreville (Gabon), à l'Université Omar BONGO.**

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres :

- ✓ **Etape 1 :** Préparation des supports de formation, suivant les indications et le contenu didactique minimum ci-après ;
- ✓ **Etape 2 :** Exécution et animation des sessions de formation : réalisation des modules de formation développés par le consultant et validés par le client, assortie d'une évaluation de l'atelier au terme des sessions ;
- ✓ **Etape 3 :** Production des rapports de formation qui comprendront :
 - i- un cahier du participant (comprenant l'ensemble des présentations, exercices pratiques et autres supports de formation) ; et,
 - ii- un rapport proprement dit, qui fera le point et rendra compte de l'ensemble des travaux de l'atelier.

Les aspects ci-après devront être abordés par l'Expert-formateur au cours d'atelier de formation :

- la présentation des développements récents en théorie et politique monétaire ;
- la présentation du modèle canonique de référence d'analyse de la politique monétaire ;
- l'Introduction à la programmation sous Matlab/RISE ;
- le rappel de quelques principes d'économétrie bayésienne ;
- la prise en compte des développements récents en théorie et politique monétaire dans le modèle canonique ;
- la présentation du principe de changement de régime markovien et ses implications en termes de politique monétaire.

La formation se déroulera en présentiel et/ou à distance à **Libreville (Gabon), à l'Université Omar BONGO**.

Les services sont prévus pour **une durée maximale d'un (01) mois calendaire correspondant à** un temps de travail d'environ **Onze (11) hommes/jours**.

3. L'**Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF-BEAC),** Organisme d'Exécution du projet, invite les Consultants (Experts-Formateurs) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Pour plus de détail, les termes de références (TDRs) complets de la mission peuvent être consultés sur le site web de la BEAC (www.beac.int).

4- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « ***Politiques de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement*** », *édition d'octobre 2015*, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.

La méthode de sélection utilisée dans le cadre de la présente consultation, est la **Sélection de Consultant Individuels (CI)**.

5- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 10 heures à 14 heures du Lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, ou transmises par courriel, au plus tard ***le 10 Juillet 2023*** à **14 heures** et porter expressément la mention **« Avis à Manifestation d'Intérêt N° 003/BEAC/SG/DOP/DERS/ UGRIF/2023-MI du 23 Juin 2023 pour le recrutement d'un Consultant Individuel chargé de la préparation, l'animation et l'évaluation d'un atelier de formation sur le thème «Les développements récents en théorie et politique monétaire et leurs applications empiriques à l'Université Omar BONGO (Libreville, Gabon)»**.

7. Adresse de contact et de dépôt des Manifestations d'Intérêt :

À l'attention : **Monsieur ADOUM MAHAMAT SARWAL**
Coordonnateur de l'UGRIF - BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (237) 222 23 40 30/60/ 651 59 91 90/ 699 96 78 34
Fax : (237) 222 23 33 29
Email: adoum@beac.int, avec copie à sbossobosso@yahoo.fr.

P.J. : Termes de Référence (TDRs)

Le COORDONNATEUR

ADOUM MAHAMAT SARWAL

Projet d'Appui au Secteur Financier de la CEMAC (PASFIC)

(P-Z1-H00-029 / DON - FAD N° 2100155041046)

Termes de référence

Recrutement d'un ***Consultant Individuel*** *pour la préparation, l'animation et l'évaluation d'un atelier de formation sur le thème «* ***Les développements récents en théorie et politique monétaire et leurs applications empiriques », à Libreville (Gabon), à l'Université Omar BONGO»***

1. Contexte général

Suivant la décision du Gouverneur n° 066/GR/2018 du 27 septembre 2018, les attributions de la Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques (DERS) peuvent être regroupées selon qu'elles concernent le Pôle Recherche ou les deux autres pôles (Etudes ou Statistiques). En rapport avec le Pôle Recherche, il a été demandé à la DERS de : (i) clarifier les cadres théorique et analytique de la politique monétaire de la BEAC ; (ii) préparer et réaliser des études économiques et des travaux empiriques de recherche sur les thèmes arrêtés annuellement par la Banque Centrale ; (iii) élaborer des outils d'aide à la décision en relation avec les intérêts de la Banque Centrale ; (iv) réaliser des prévisions et des simulations de l'impact macroéconomique des impulsions de politique monétaire de la BEAC sur les économies de ses Etats membres ; (v) définir la politique de vulgarisation des travaux et résultats de recherche ; (vi) conduire les travaux d'appui aux autres entités opérationnelles de la BEAC à la demande de celles-ci ; (vii) développer la coopération avec les institutions universitaires et centres de recherche puis ; (viii) conduire des travaux ponctuels à la demande des Autorités de la Banque Centrale.

Parallèlement, les autres Pôles sont principalement chargés de : (i) conduire les travaux de programmation monétaire ; (ii) élaborer et diffuser les statistiques monétaires, de la balance des paiements et de la position extérieure globale des Etats membres (iii) ; administrer la base de données économiques, monétaires et financières ; (iv) conduire les travaux du Secrétariat du Comité de Politique Monétaire (CPM) et de la Cellule Technique de Politique Monétaire (CTPM) ; (v) analyser la conjoncture économique et monétaire dans la CEMAC ; (vi) suivre les politiques budgétaires et d'endettement des Etats membres, en cohérence avec la politique monétaire commune ; (vii) représenter la Banque Centrale dans les instances communautaires ; (viii) gérer les bases documentaires et logicielles ; (ix) élaborer et diffuser les publications spécialisées de la BEAC ; (x) contribuer à la rédaction du rapport du Gouverneur à la conférence des Chefs d'Etat de l'UMAC et du Rapport annuel de la Zone Franc ; (xi) élaborer, exécuter et suivre les ressources budgétaires qui lui sont allouées.

L'atteinte des attributions en rapport avec le Pôle Recherche voire les autres Pôles suppose une bonne maîtrise de la théorie et de la pratique de la politique monétaire, dans un monde en perpétuelles mutations. La théorie sert de boussole à la pratique comme l'atteste la révolution à la Kuhn impulsée par les critiques de Lucas (1970) puis Sims (1986). Celle-ci a en effet induit un passage des modèles macroéconomiques de types Tinbergen (1939) et Klein (1950) à une nouvelle classe de modèles à la suite des travaux de Kydland et Prescott (1982), puis King, Plosser et Rebelo (1988) ainsi que King et Rebelo (2000). Toutefois, l'on ne saurait occulter le fait que la pratique est le miroir de la théorie : c'est en d'autres termes le souci des économistes néokeynésiens [Clower (1965) et Leijonhufud (1967), Mankiw (1985) puis Akerlof et Yellen (1985)] de fournir des fondements microéconomiques aux rigidités réelles et nominales postulées, en vue d'aller au-delà des 60% des fluctuations de l'activité économique expliquées par les modèles du cycle réel. La traduction empirique de ces conjectures théoriques est le modèle d'équilibre général dynamique stochastique (DSGE).

C'est également cette pratique qui a révélé le caractère incomplet des modèles d'analyse et d'évaluation de la politique monétaire fondés sur la neutralité de la sphère financière sur la sphère réelle suite à la crise des subprimes ; le théorème de Modigliani-Miller (1958) étant ainsi relégué aux oubliettes. Mieux encore, le principe d'accélérateur financier mis en exergue par Christensen et al (1999), longtemps ignoré va retrouver ses lettres de noblesse. Il en est également de la situation de taux planchers ayant générée depuis quelques temps, un nouveau paradigme en théorie monétaire, qualifié de « Théories Monétaires Modernes » suivant Mosler (2011 et 2019), Mitchell et Watts (2019) puis Wrays (2019). Dans ce contexte, il est admis que l'État dispose du monopole de la force qui lui permet de taxer et de choisir le moyen de paiement de ses taxes ; en d'autres termes, il dispose de la possibilité d'imposer sur son territoire une devise dont il détient le monopole. Il peut ainsi décider de ne pas limiter son pouvoir d'action sur son monopole monétaire, ou à contrario, imposer un taux de change fixe à sa devise (soit en lien avec des marchandises comme les métaux précieux, soit en lien avec des devises étrangères), ou bien renoncer à maintenir son propre monopole sur sa devise en adoptant une devise étrangère. Les règles de taux d'intérêt feraient ainsi place aux règles de croissance de la masse monétaire ou du taux de change effectif nominal.

Les évolutions ci-dessus induisent sans cesse des écarts de compétences entre les savoirs et savoir-faire disponibles et les connaissances requises pour construire les modèles sous-jacents, d'où l'appui en termes d'actions de formation au travers d'un séminaire qui est sollicité de la Banque Africaine de Développement (BAD).

2. Objectifs de la mission

Ce séminaire d'une durée de six (06) jours se propose de revenir sur ces évolutions, en transcrivant chacune dans une version canonique du modèle de référence d'analyse de la politique monétaire. A l'issue des travaux, les participants devraient :

- comprendre les développements récents en théorie et politique monétaire ;
- construire et conduire des simulations sur le modèle canonique de référence d'analyse de la politique monétaire ;
- maîtriser les principes économétriques sous-jacents à ce modèle, ainsi que leur programmation sous Matlab/RISE ;
- être capable d'implémenter les développements récents ci-dessus dans une version de ce modèle canonique, adaptée à un contexte économique donné.

3. Etendue des services, tâches (composantes) et livrables attendus

Il est attendu de l'Expert formateur au cours du séminaire de formation qu'il aborde les points ci-après :

- Présentation des développements récents en théorie et politique monétaire
- Présentation du modèle canonique de référence d'analyse de la politique monétaire
- Introduction à la programmation sous Matlab/RISE
- Rappel de quelques principes d'économétrie bayésienne
- Prise en compte des développements récents en théorie et politique monétaire dans le modèle canonique
- Présentation du principe de changement de régime markovien et ses implications en termes de politique monétaire

4. Profil des Participants et qualifications de l'Expert-Formateur recherché

Ce séminaire est à l'attention des cadres de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale en charge des travaux de modélisation et de prévision. Toutefois, conformément aux accords de coopération avec les Universités et Centres de recherche de la CEMAC, il est ouvert (sous réserve de leur prise en charge par leurs structures respectives) aux :

- Chercheurs du Laboratoire d'Economie Appliquée (LEA) de l'université Omar Bongo qui bénéficieront d'une invitation spéciale du fait du cadre de coopération ci-dessus ;
- Cadres de la Banque Africaine de Développement et ;
- Cadres des Banques Centrale partenaires (BCEAO, Bank al Maghreb, BCC, …) ;

Vingt-cinq participants y sont attendus, dont onze de la BEAC.

L'expert-formateur devrait avoir les qualifications minimales suivantes :

- ✓ Etre titulaire d'un doctorat en sciences économiques ;
- ✓ Avoir une vaste expérience d'au moins quinze (15) ans dans la modélisation macroéconomique (notamment en équilibre général) dans une institution financière, et dans l'animation de séminaire de formation dans ce domaine ;
- ✓ Témoigner d'une maîtrise des logiciels Matlab, Dynare, RISE ;
- ✓ Avoir plusieurs publications dans les revues réputées à Comité de lecture.

Les participants au séminaire de formation devront avoir les qualifications minimales suivantes :

- ✓ Etre titulaire d'un Master 2 en Sciences Economiques ou en Finance ;
- ✓ Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans la modélisation et la prévision macroéconomique.

5. Organisation de la mission

5.1 Responsabilités du consultant

Le Consultant prendra toutes les dispositions qui s'imposent pour la fourniture des moyens nécessaires à la réussite de sa mission. Il sera particulièrement responsable de l'élaboration des supports pédagogiques, de l'évaluation des participants et de la rédaction du rapport de la cession de formation. Il pourra se faire assister par un personnel d'appui en tant que de besoin, et qui restera entièrement à sa charge.

5.2 Responsabilités du Client (BEAC)

La Cellule de Coordination du Projet agira en tant que représentant du Maître d'Ouvrage de l'opération. La **DERS** est le bénéficiaire de l'activité et agira comme Maître d'œuvre. Le Client (BEAC/DERS) aura pour tâches essentielles de :

- ✓ mettre à la disposition du Consultant toutes les informations susceptibles de l'aider dans la l'accomplissement de sa mission;
- ✓ veiller à la réalisation des prestations dans le respect des normes et des règles de l'art ;
- ✓ superviser la validation du rapport du Consultant ;
- ✓ organiser de concert avec le Consultant la sessions de formation ;
- ✓ liquider et acheminer dans les circuits administratifs de paiement, les factures des prestations du Consultant selon les termes du Contrat.

5.3. Chronogramme indicatif

L'Atelier de formation sera autant que possible, axée sur des cas pratiques. La mission sera exécutée en trois (03) étapes : (préparation, animation et production des rapports de formation) :

- ✓ **Etape 1 :** Préparation des supports de formation, suivant les indications ci-dessus (objectifs de la mission). Le contenu portera au minimum sur les aspects ci-avant (étendu de la mission) ;

- ✓ **Etape 2 :** Exécution et animation des sessions : réalisation des modules de formation développés par le consultant et validé par le client, assortie d'une évaluation de l'atelier au terme des sessions ;
- ✓ **Etape 3 :** Production des rapports de formation. Le rapport comprendra deux cahiers :
 - iii- le cahier du participant (comprenant l'ensembles des présentations, exercices pratiques et autres supports de formation) et
 - iv- le rapport proprement dit qui fait le point et rend compte de l'ensemble des travaux de l'atelier.

5.4 Délai de la mission et estimation du temps de travail ou budget disponible

La formation se déroulera en présentiel et/ou à distance (par visio-conférence) à **Libreville (Gabon), à l'Université Omar BONGO.**

La durée globale de la mission est estimée à un (01) mois de prestations, correspondant un temps de travail de **11 hommes-jours**, de crédit-temps d'intervention, répartis comme suit :

- 3 H/J pour la préparation ;
- 06 H/J pour l'animation (lundi à samedi de préférence, pour éviter d'étaler la formation sur 2 semaines)
- 2 H/J pour la rédaction du rapport de la phase.

6. Rapports demandés et calendrier des livrables

- ✓ A la fin du séminaire de formation, un rapport qui rendra compte de la préparation et du déroulement du séminaire sera produit. Celui-ci retracera principalement les différentes articulations du séminaire. Le compte-rendu pourra être accompagné des matériaux (documents Word ou Powerpoint, fichiers de code, …) ;
- ✓ Plusieurs copies numériques et sous format papier du compte-rendu seront produites ;
- ✓ Le rapport du séminaire sera produit et livré au plus tard deux (02) semaines après la fin du séminaire ;
- ✓ Personnes devant recevoir le Rapport du séminaire : *le Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales de la BEAC (DGFRI) ; le Directeur des Etudes, Recherche et Statistique, le Coordonnateur du Projet d'Appui à l'approfondissement du secteur financier en Afrique Centrale (UGRIF).*